

revit encore plus intensément un traumatisme psychique déjà vécu. C'est pour cette raison que les psychotropes, y compris les antidépresseurs, ne devraient être utilisés chez les enfants et adolescents que sous surveillance et évaluation continues, et en association à une thérapie comportementale cognitive.

Il a également été suggéré antérieurement que les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine pouvaient augmenter les tendances suicidaires chez l'adulte, surtout avec la fluoxétine. Les données concernant un lien causal sont toutefois contradictoires. Dans *Clinical Evidence* [9ème édition, juillet 2003], la conclusion est que le doute persiste quant à un lien entre la fluoxétine et le suicide, et que l'augmentation absolue du risque est probablement faible.

\* [www.mca.gov.uk/ourwork/monitorsafequalmed/safetymessages/seroxat18.pdf](http://www.mca.gov.uk/ourwork/monitorsafequalmed/safetymessages/seroxat18.pdf);  
[www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/effexor\\_prof\\_e.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/effexor_prof_e.html) ;  
[www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/paxil\\_e.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/paxil_e.html) ;  
[www.fda.gov/cder/drug/infopage/paxil/default.html](http://www.fda.gov/cder/drug/infopage/paxil/default.html) ; *Brit. Med. J.* **326**, 1282 (2003)

\*\* [www.fda.gov/bbs/topics/ANSWERS/2003/ANS01256.htm](http://www.fda.gov/bbs/topics/ANSWERS/2003/ANS01256.htm)  
[www.fda.gov/cder/drug/advisory/mdd.htm](http://www.fda.gov/cder/drug/advisory/mdd.htm)

(ces sites web ont été consultés pour la dernière fois le 23 décembre 2003)

---

## EN BREF

- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, la liste WADA reprenant les substances et les méthodes utilisées pour le dopage dans le sport entre en vigueur en Communauté française et en Communauté flamande. Des informations plus détaillées sur WADA, la *World Anti-Doping Agency*, peuvent être obtenues sur le site web <http://www.wada-ama.org>. A partir de la fin janvier 2004, vous pourrez identifier les spécialités appartenant à cette liste dans la version électronique du Répertoire Commenté des Médicaments (via notre site web <http://www.cbip.be>). L'édition 2004 de la version imprimée du Répertoire Commenté des Médicaments (prévue pour avril 2004) donnera également cette information.
- En fonction des réactions que nous avons reçues, il semble que la version imprimée des Informations Récentes n'est utilisée que par un petit nombre de lecteurs. Dès lors, les Informations Récentes seront envoyées pour la dernière fois avec les Folia Pharmacotherapeutica de février 2004. Les Informations Récentes sont toutefois toujours disponibles sur notre site web ([www.cbip.be](http://www.cbip.be)) ou peuvent être envoyées par la poste aux lecteurs qui en font explicitement la demande. Cette demande (avec la mention de votre adresse complète) peut être envoyée à Mme Debelle (C.B.I.P. c/o DGM, Bvd Bischoffsheim 33, 1000 Bruxelles; fax: 02/227.56.46; e-mail: [cbip@afigp.fgov.be](mailto:cbip@afigp.fgov.be)).